



Oral du DNB

publié le 14/04/2017

Bonjour à tous,

Vous trouverez en pièce -jointe un document concernant la nouvelle épreuve orale anticipée du DNB.

J'attire votre attention sur le fait qu'il s'agit de présenter un projet et non une action.

L'évaluation se fait sur 100 points : 50 pour la qualité de l'expression orale et 50 pour la qualité de la démarche.

Cette démarche de projet nécessite un travail approfondi en amont de l'épreuve.

Les feuilles de choix seront distribuées le mardi 02 mai, leur retour est impératif le 17 mai.

Cordialement,

La principale

Document joint



[conseil_epreuve_orale_dnb_2017](#) (PDF de 613.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.